

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination d'un nouveau directeur aux Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe

Le Conseil d'Etat a récemment désigné M. Olivier Rogivue en tant que futur directeur des Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (EPO) en remplacement de M. Denis Pieren qui a fait valoir son droit à la retraite. Actuellement directeur des Etablissements pénitentiaires des montagnes neuchâteloises à La Chaux-de-Fonds, M. Rogivue prendra ses fonctions le 1er décembre 2013.

M. Olivier Rogivue assurera conjointement la direction avec M. Denis Pieren jusqu'à son départ à la retraite le 31 décembre 2013, ce afin de garantir une reprise des dossiers dans de bonnes conditions.

Agé de 51 ans, M. Rogivue intègre le milieu pénitentiaire en 2004 lorsqu'il rejoint l'Office d'application des peines du canton de Neuchâtel, tout d'abord en qualité de collaborateur scientifique, puis, dès 2006, comme adjoint au chef de cet office. Dès 2009, il prend la direction des Etablissements pénitentiaires des montagnes neuchâteloises, comprenant l'établissement de la Promenade et de La Ronde, poste qu'il occupe actuellement. En 2011, il assure en parallèle durant cinq mois la direction de l'Etablissement de Bellevue à Gorgier. En plus de son parcours, M. Rogivue a effectué nombre de formations continues en lien avec le domaine pénitentiaire et terminera en novembre prochain le certificat exécutif en management et action publique (CEMAP) à l'IDHEAP.

M. Olivier Rogivue a été désigné au terme d'une procédure de recrutement menée par un comité de sélection présidé par la cheffe du Service pénitentiaire. Sa large expérience du domaine pénitentiaire, tant au niveau de l'application des peines que de la direction d'établissements pénitentiaires, ses excellentes connaissances de la chaîne pénale, son orientation résultats et qualité, son pragmatisme ainsi que sa volonté constante d'apporter des améliorations concrètes dans son domaine d'activité correspondaient parfaitement aux exigences de la fonction.

A la direction des EPO depuis le 1er mars 2012 après avoir occupé la même fonction de 1996 à 2002, M. Denis Pieren a su quant à lui apporter la stabilité requise et piloter les réformes nécessaires, ainsi que les projets de développement de ces établissements.

Le Conseil d'Etat adresse ses sincères remerciements à M. Pieren, ainsi que ses meilleurs voeux pour une retraite active en qualité d'expert du monde pénitentiaire (inter)national. Il souhaite également plein succès à M. Rogivue dans l'exercice de sa nouvelle mission.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 août 2013

DINT, Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire, 021 316 48 01

[Photo Olivier Rogivue](#)